

**Assemblée générale**

Soixante-sixième session

Documents officiels

Distr. générale
8 février 2012
Français
Original : anglais

**Commission des questions politiques spéciales
et de la décolonisation (Quatrième Commission)****Compte rendu analytique de la 11^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 19 octobre 2011, à 15 heures

Président : M. Ciss (Sénégal)

Puis : M^{me} Miculescu (Présidente) (Roumanie)

SommairePoint 55 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

11-55518X (F)

**Merci de recycler**

*En l'absence de M^{me} Miculescu (Roumanie),
M. Ciss (Sénégal) prend la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 5.

**Point 55 de l'ordre du jour : Questions relatives
à l'information (suite) (A/66/21 et A/66/261)**

1. **M^{me} Pamaranon** (Thaïlande), prenant la parole au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), déclare, vu que le Département de l'information continue de fournir une information à la fois équilibrée et pertinente, que celle-ci ainsi que tous les documents importants doivent absolument être accessibles sur son site Web dans les six langues officielles de l'Organisation. De fait, une coopération bienvenue a été instaurée entre le Département de l'information et diverses universités pour traduire le contenu du site Web en russe, en espagnol, en chinois et en arabe de manière à augmenter le nombre de visiteurs du site, notamment des pays en développement. En dépit de ces efforts, le site en langue arabe demeure le moins visité, malgré la popularité de l'Internet dans les pays arabophones. Les centres d'information et les bureaux des Nations Unies à travers le monde ont fait des efforts louables pour produire des pages WEB dans les langues locales. Célébrer la Journée internationale de la langue maternelle constitue une autre voie pour promouvoir le multilinguisme. Le Département de l'information y prend part chaque année.

2. L'utilisation des nouveaux médias sociaux pour diffuser des informations représente une nouvelle approche fort opportune pour combler le fossé numérique qui menace l'accès universel à l'information. Néanmoins, le Département devrait continuer de fournir des informations dans les six langues officielles par le biais des médias traditionnels à l'intention de ceux qui ne disposent pas de moyens de communication avancés. Il est également important que le Département poursuive ses efforts considérables pour atteindre les jeunes du monde entier afin de les sensibiliser aux questions internationales. Les membres de l'ANASE invitent aussi le Département à collaborer étroitement avec les États Membres et la société civile pour faire avancer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

3. Afin de tirer profit du libre accès à l'information pour promouvoir le progrès de l'ensemble de la région, l'ANASE a adopté un programme d'action qui

comprend notamment l'apprentissage des langues grâce à des échanges entre les membres comme moyen de favoriser la compréhension de leur diversité culturelle.

4. **M^{me} Bulhoon** (Émirats Arabes Unis), se référant à la récente révolution technologique de l'information, relève que certains pays en développement ont pris du retard à cet égard. Il incombe par conséquent aux pays développés de leur fournir l'assistance nécessaire pour le rattraper. Dans la région arabe, l'information prend une signification particulière pour faire connaître la véritable nature des changements qui traversent aujourd'hui les sociétés arabes.

5. Les Émirats Arabes Unis, pour leur part, ont élaboré une politique visant à intégrer les technologies de pointe en matière d'information et de communication s'agissant des questions affectant l'État. Les médias nationaux se sont largement développés. Dubaï constitue une zone franche pour toutes sortes d'activités liées à l'information.

6. Chaque année, son pays est l'hôte du Forum des médias arabes. Ce dernier vise à établir des communications permettant un dialogue approfondi ainsi que des échanges entre représentants des médias arabes et occidentaux. Chaque année, des prix sont décernés pour honorer des journalistes arabes dans tous les secteurs ainsi qu'aux familles de journalistes qui sont morts dans l'exercice de leur profession.

7. Les instruments juridiques internationaux devraient être appliqués pour favoriser une plus grande coopération internationale dans le domaine de l'information. En outre, les grandes sociétés internationales de médias devraient respecter les normes éthiques et maintenir leur crédibilité, notamment en diffusant les faits relatifs à la souffrance du peuple palestinien provoquée par les politiques d'agression, de blocus, d'exécution et d'expansion des colonies de peuplement d'Israël, en flagrante violation des principes des droits de l'homme et des dispositions du droit international.

8. **M. Hamed** (République arabe syrienne) déclare qu'en raison de l'importance de l'information pour construire les sociétés et pour sensibiliser les populations, la République arabe syrienne a récemment adopté une nouvelle loi sur l'information visant à permettre aux instances de diffusion de l'information de s'acquitter plus efficacement de leur importante mission.

9. Le Comité de l'information ainsi que le Département de l'information ont la tâche de faire entendre la voix de l'Organisation des Nations Unies à travers le monde. Par conséquent, il est essentiel qu'ils s'appuient sur des sources d'informations fiables ne provenant pas exclusivement des médias occidentaux, sans politisation de l'information et sans chercher à induire l'audience en erreur en déformant les faits. La crédibilité et l'impartialité de l'Organisation sont en jeu. Malheureusement, la région arabe fait souvent l'objet de telles désinformations.

10. Les mesures adoptées par le Département afin de renforcer le site Internet de l'Organisation des Nations Unies sont accueillies avec satisfaction. Toutefois, le site en langue arabe reste insuffisamment développé. Des mesures correctrices seraient avantageuses dans l'intérêt de la parité entre les langues officielles de l'Organisation.

11. Le Département mérite d'être félicité pour son suivi de la question de Palestine conformément aux résolutions de l'Assemblée générale tout en étant invité à accorder encore davantage d'attention à cette question en raison de la souffrance du peuple palestinien depuis tant de décennies. Israël, grâce à l'appui de certaines puissances, poursuit son occupation des territoires palestiniens et fait fi des droits légitimes de leur population en violant systématiquement les droits de l'homme et le droit humanitaire international, en confisquant des terres, en détruisant des maisons, en créant de nouvelles colonies de peuplement, en construisant le mur de l'apartheid, en profanant les lieux saints musulmans et chrétiens, en terrorisant les populations et en maintenant le blocus de Gaza. Par conséquent, il importe que le programme annuel spécial d'information sur la question de Palestine soit poursuivi.

12. Le Département pourrait également jouer un rôle accru en encourageant le dialogue interculturel et en édifiant des passerelles de compréhension mutuelle entre les peuples et de respect mutuel à l'égard de leurs valeurs et croyances religieuses différentes. À cet égard, la liberté d'expression est un droit universel, mais qui ne devrait pas être utilisé pour attaquer les croyances et l'héritage culturel de l'autre.

13. **M^{me} Zamora** (Costa Rica) dit que pour son pays, une information complète, libre, transparente et multidirectionnelle est indispensable à la santé de la démocratie, indépendamment du mode de diffusion.

L'éducation ainsi que les médias, tant traditionnels que nouveaux, sont indispensables à la communication contemporaine. L'Organisation des Nations Unies utilise efficacement les nouveaux médias et a entrepris des efforts pour réduire le fossé numérique. Cependant, ce dernier pourrait être moins important si tous les gouvernements affectaient les ressources nécessaires au développement des réseaux, des infrastructures et de l'entrepreneuriat. Certains pays ont trouvé les moyens de donner accès aux nouveaux médias sans fil avec des ressources limitées, tandis que d'autres ont utilisé leurs ressources pour censurer leurs médias. L'Organisation des Nations Unies est bien placée pour susciter des partenariats clés tant nationaux que régionaux en vue d'étendre les réseaux de communication.

14. La coopération accrue entre le Département de l'information et le Comité de l'information a permis de renforcer leur efficacité respective. Il est certes encourageant de voir l'attention portée au multilinguisme, néanmoins quatre des six langues officielles ne sont pas uniformément accessibles en ligne. La proposition du Groupe de Rio de diffuser des communiqués de presse dans toutes les langues officielles selon une rotation déterminée représente une bonne solution.

15. Les activités du Département concernant les questions relatives au développement, au maintien de la paix ainsi qu'au processus de paix au Moyen-Orient sont dignes d'éloges. Il a également été très actif pour renforcer la sensibilisation aux effets du changement climatique et pour élaborer une stratégie de communication pour la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20). De ce fait, les ressources financières limitées allouées aux activités du Département sont préoccupantes; les États Membres, notamment les pays développés, sont instamment priés de s'acquitter de leurs obligations financières envers l'Organisation. Les dépenses et la détermination des priorités devraient être affinées dans la perspective d'une efficacité et d'une créativité maximales, le cas échéant en diminuant les coûts par le biais de partenariats avec des institutions académiques, des organisations non gouvernementales et des médias.

16. **M. Panahov** (Azerbaïdjan) déclare que son Gouvernement est favorable aux partenariats novateurs avec la société civile, les institutions académiques et la communauté artistique. Il se félicite des programmes de vulgarisation du Département appelant l'attention sur les journées internationales commémorant

notamment Nowruz et les victimes de l'esclavage ainsi que le commerce transatlantique des esclaves. Il est clair que la gestion du flux des informations acquiert de plus en plus d'importance si l'information de signification mondiale doit parvenir à une large audience. De nombreux secteurs de la population dans les pays en développement ne bénéficient pas des nouvelles technologies et davantage devrait être fait pour combler ce fossé. Par conséquent, le Département devrait améliorer ses activités dans les domaines particulièrement importants pour les pays en développement et pour ceux qui ont des besoins spéciaux.

17. Les déclarations officielles de l'Organisation des Nations Unies, y inclus les communiqués de presse, devraient adhérer aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Toute déviation ou interprétation abusive de la position de l'Organisation ou de son langage officiel, en particulier lorsqu'il s'agit du respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières reconnues, est inacceptable. L'Azerbaïdjan appuie les activités du Département visant à diffuser des informations sur des questions cruciales telles que la paix et la sécurité, le développement, les droits de l'homme et les besoins des pays les moins avancés.

18. **M^{me} Ow** (Singapour) dit que si les formats des nouveaux médias ont révolutionné la façon de transmettre l'information et l'ont rendue de façon générale plus accessible, le fossé numérique persiste néanmoins et constitue un frein à la croissance économique et au développement social. À cet égard, son gouvernement a élaboré un programme d'action pour édifier une nation familiarisée avec les nouvelles technologies, notamment en comblant le fossé numérique des personnes handicapées, des personnes âgées et des étudiants aux moyens limités, au moyen d'une formation ciblée portant sur les nouveaux médias. D'autres centres à travers l'île visent la population dépourvue d'ordinateurs nécessitant une aide pour accéder à l'Internet. Du fait que l'Organisation joue un rôle crucial pour réduire le fossé entre les riches en informations et les pauvres en informations, elle devrait rechercher les moyens d'améliorer l'inclusion numérique de tous, indépendamment de leurs caractéristiques démographiques.

19. **M. Al-Saiyani** (Yémen) déclare que sa délégation appuie les efforts du Département visant à sensibiliser

l'opinion aux activités de l'Organisation des Nations Unies et à appeler l'attention sur ses missions dans les domaines prioritaires. Le Département devrait être tout particulièrement félicité pour son programme spécial d'information sur la question de Palestine, pour la tenue du Séminaire international des médias sur la paix au Moyen-Orient à Budapest en 2011, ainsi que pour le programme de formation des professionnels palestiniens des médias.

20. L'Internet représente un moyen d'information et de communication d'importance inégalée et par conséquent le site Web de l'Organisation des Nations Unies constitue le moyen idéal pour promouvoir les activités et les objectifs de l'Organisation. Malheureusement, l'écart s'accroît entre le contenu en langue anglaise et celui des autres langues officielles, ce qui est susceptible de diminuer l'efficacité du site. De façon générale, les activités d'information de l'Organisation des Nations Unies devraient veiller à l'équilibre linguistique et encourager davantage le dialogue et la compréhension des cultures.

21. Le Centre d'information des Nations Unies à Sanaa est d'une importance particulière parce qu'il est situé dans un pays arabe à la fois très peuplé et l'un des moins avancés. Outre les activités de promotion des principes de l'Organisation des Nations Unies et de faire mieux connaître cette institution, le Centre appuie également l'équipe de communications de l'ONU au Yémen en l'aidant à produire des programmes radiophoniques sur des thèmes tels que l'éducation, l'emploi et le mariage précoce.

22. **M. Bonkougou** (Burkina Faso) dit que l'Organisation doit constamment s'adapter aux changements de la technologie des communications pour transmettre ses idéaux tout en tenant compte des spécificités et des besoins des différentes régions. S'agissant de l'information destinée au public, le Comité de l'information joue un rôle central et devrait continuer d'appuyer les programmes et les stratégies du Département de l'information pour expliquer le travail de l'Organisation des Nations Unies et lui donner une plus grande visibilité. Le Département a accompli une tâche remarquable dans la promotion des activités de l'Organisation des Nations Unies dans des domaines tels que la paix et la sécurité, les objectifs du Millénaire pour le développement, le changement climatique, les droits de l'homme et la santé maternelle et infantile.

23. Le Département continue de tirer profit des progrès de la technologie de l'information, notamment les médias sociaux, pour atteindre un public de plus en plus large. Des efforts devraient être menés afin d'offrir un meilleur accès aux nouvelles technologies dans les pays du Sud, en particulier en Afrique. Néanmoins, il importe de continuer de faire appel aux médias traditionnels ainsi que d'améliorer la parité linguistique dans les communications du Département.

24. Les centres d'information des Nations Unies sont essentiels pour faire parvenir les messages de l'Organisation des Nations Unies aux populations locales dans les pays en développement. Ils méritent d'être félicités pour s'efforcer constamment d'améliorer les programmes d'information en partenariat avec les gouvernements, les institutions de la société civile et les médias dans les pays intéressés. Le Burkina Faso a accueilli et appuie le Centre d'information pour la région du Sahel. Celui-ci constitue une source fiable d'informations actualisées sur l'Organisation des Nations Unies, destinées à une large audience très diversifiée. Il collabore souvent avec les représentants des médias régionaux et les télévisions. Les centres sont importants pour la visibilité de l'Organisation. Il est crucial de veiller à leur financement adéquat. La rationalisation des centres devrait être examinée au cas par cas avec le gouvernement hôte et les pays concernés de la région.

25. **M^{me} Dunlop** (Brésil), notant que le message de l'Organisation des Nations Unies devait être diffusé dans le plus grand nombre de langues possibles, se félicite du travail du Groupe portugais de la radio des Nations Unies qui, en dépit de ressources limitées, a joué un rôle important en diffusant les informations à l'échelle mondiale. Son gouvernement continue d'appuyer le Centre d'information des Nations Unies à Rio de Janeiro, qui depuis 60 ans remplit un rôle utile et se déclare favorable à la création rapide d'un centre en Angola, à Luanda, pour répondre aux besoins des pays lusophones en Afrique. Les centres sont essentiels aux activités d'information de l'Organisation, notamment dans les pays en développement. Elle invite le Département de l'information ainsi que les États membres à rechercher des solutions créatives pour les appuyer, par exemple dans le cas des pays hôtes, d'offrir gratuitement les locaux. Le Brésil se félicite d'être l'hôte de la prochaine réunion mondiale des directeurs des centres d'information qui examinera

notamment les questions d'information relatives à la Conférence de Rio +20.

26. Il importe beaucoup de promouvoir simultanément les médias traditionnels et les nouveaux médias parce que tous deux sont essentiels pour atteindre la plus grande audience possible. La synergie entre les deux s'est avérée très efficace dans la suite donnée aux catastrophes naturelles en Haïti et au Japon. Une combinaison de divers médias permettra également renforcer la sensibilisation à l'égard de questions urgentes telles que le développement durable, la sécurité alimentaire, les objectifs du Millénaire pour le développement et les grands problèmes environnementaux à l'ordre du jour de la Conférence de Rio +20. En outre, ainsi que l'a démontré l'expérience de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), des communications continues avec les populations locales sont indispensables au succès d'une mission de maintien de la paix. Le Département de l'information devrait examiner les possibilités de renforcer ce type de communications.

27. Sa délégation accueille avec satisfaction le programme du Département visant à sensibiliser davantage à la question de Palestine et à promouvoir le dialogue parmi les journalistes, la société civile, la communauté universitaire et les responsables politiques en vue de favoriser la paix au Moyen-Orient ainsi que d'autres programmes tels que le programme de vulgarisation sur l'holocauste visant à combattre l'intolérance et à contribuer à une culture de la paix. Le Département mérite également d'être félicité pour avoir élargi l'accès en ligne aux informations et aux documents historiques de l'Organisation des Nations Unies. Préserver la mémoire institutionnelle est important pour les activités futures de l'Organisation.

28. *M^{me} Miculescu (Roumanie) prend la présidence.*

29. **M. Nakamae** (Japon) dit que son Gouvernement accueille avec satisfaction la volonté du Département de l'information de recourir aux nouveaux médias parce qu'ils ont un impact émotionnel direct sur l'opinion publique, comme on a pu le constater lors du printemps arabe ou du tsunami au Japon. Toutefois, il lance un avertissement : les hauts fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies doivent s'impliquer directement dans la gestion du contenu local, car les informations disséminées par le biais des réseaux sociaux ne font l'objet d'aucun contrôle. Ils doivent

être prêts à gérer des réponses instantanées. Si les nouveaux médias semblent être faciles à utiliser, ils sont des dévoreurs de temps et sont susceptibles d'absorber rapidement les ressources. Un recours accru aux nouveaux médias doit être confronté à l'usage des médias traditionnels de manière à allouer les ressources de façon appropriée. À cet égard, il invite le Département de poursuivre sa démarche stratégique et de renforcer son efficacité et sa transparence.

30. **M. Benmehidi** (Algérie) dit que la révolution numérique a profondément changé la façon dont les gens pensent, agissent et apprennent de même que la façon dont les pays gèrent leur économie et l'administration. L'Organisation des Nations Unies doit adopter une stratégie mondiale pour assurer à tous les pays la possibilité d'un accès équitable aux bénéfices de ces nouvelles technologies et un accès égal à l'information, éléments cruciaux pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, pour améliorer la vie de milliards d'êtres humains et pour régler les différends. Néanmoins, certains aspects du changement rapide dans la communication soulèvent des préoccupations légitimes. Il importe que l'Organisation utilise de façon judicieuse les nouveaux médias pour ne pas élargir le fossé numérique.

31. Sa délégation accueille avec satisfaction l'accent placé par le Département de l'information sur les nouveaux moyens destinés à accroître la sensibilisation à l'échelle mondiale ainsi que sur la communication interne qui donne aux États Membres une meilleure compréhension des activités de l'Organisation des Nations Unies. La contribution du Département à un documentaire sur l'histoire d'Algériens ayant renoncé au terrorisme illustre le rôle majeur de l'Organisation pour faire comprendre les racines du terrorisme, ses conséquences terribles et la nécessité de le combattre. Toutes les activités principales de l'Organisation devraient être poursuivies avec la même énergie.

32. Le Département devrait s'attacher à réaliser la parité entre les six langues officielles sur Internet, tant dans ses émissions que dans ses publications. En outre, il est indispensable de faire connaître les réformes et les progrès obtenus par les pays en voie de développement, qui sont souvent noyés dans le flux de nouvelles en provenance des pays du Nord. Les coupes successives dans le budget du Département de l'information sont préoccupantes, car elles réduisent sérieusement les capacités des centres d'information

des Nations Unies, notamment dans les pays en développement.

33. Son gouvernement s'est engagé à collaborer avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes internationaux pour créer un système mondial permettant un usage global, ordonné et maîtrisé des facilités offertes par les nouvelles technologies de l'information au service de la paix et de la sécurité internationales.

34. **M. Ruiz** (Colombie) dit que dans le cadre de son travail fort utile, le Département de l'information rassemble les nations en favorisant une compréhension commune des axes et priorités de l'Organisation grâce aux centres d'information des Nations Unies. Ces derniers ont élargi leur couverture en instaurant des relations avec les réseaux de télévision du monde entier, en diversifiant les matériels audiovisuels, en facilitant l'accès à l'information des personnes handicapées et en appuyant la formation des journalistes locaux. Le Centre d'information de Bogotá a été très actif pour faire connaître les activités de l'Organisation des Nations Unies. Il a tenu plus de 18 conférences de presse en 2011 sur des sujets tels que le maintien de la paix, le changement climatique, les droits de l'homme, le commerce et le développement tout en soulignant les questions de population et d'environnement. L'information a également été diffusée par le biais des médias sociaux qui sont particulièrement populaires chez les jeunes. La mission sociale du Centre inclut les programmes sur des sujets relatifs aux Nations Unies dans les écoles ainsi que les campagnes de sensibilisation à la pauvreté. Vu que le Centre dessert également l'Équateur et le Venezuela, la Colombie recommande que son personnel et son système informatique soient renforcés pour obtenir une meilleure couverture de la région. Il importe de consulter au préalable des pays hôtes avant toute décision concernant les centres.

35. Le multilinguisme doit continuer d'être un élément essentiel des stratégies de communication de l'Organisation en tant qu'élément favorisant l'accès universel à l'information tout en recherchant des méthodes créatives de diffusion. L'objectif est de publier les informations dans les six langues officielles. Sa délégation accueille avec satisfaction le projet du Département de publier la documentation dans plus de 100 langues par le biais des sites WEB des centres d'information des Nations Unies. La Colombie, résolument en faveur de la liberté de la presse et de la

liberté d'expression, se félicite des efforts de l'Organisation des Nations Unies pour diffuser une information objective, exacte et cohérente, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies.

36. **M. Bamba** (Côte d'Ivoire) saluant le rôle essentiel du Département de l'information pour faire connaître les principaux domaines d'intervention de l'Organisation des Nations Unies, dit que parmi les événements couverts par le Département, les plus significatifs pour sa nation ont été ceux qui ont abouti à l'inauguration du Président Ouattara et au retour à la paix en Côte d'Ivoire avec l'assistance de l'Organisation des Nations Unies. Son pays en est fort reconnaissant. Le Département devrait faire connaître ses réussites.

37. Le Département a également été un excellent messager en soulignant le thème principal retenu par l'actuel Président de l'Assemblée générale pour le débat thématique – Rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends – une pratique qui mérite d'être poursuivie par le Département. Le règlement de la crise ivoirienne a constitué un excellent exemple de règlement des différends. À différents stades, différents types de médiation, tant internes qu'internationaux, sont intervenus : notamment, la Radio de la paix de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) qui a atteint des millions d'auditeurs; l'Organisation des Nations Unies comme certificateur de l'élection présidentielle; et la Commission nationale « Dialogue, Vérité et Réconciliation » qui a favorisé la compréhension. Le Département pourrait utilement appeler l'attention sur l'exemple de la Côte d'Ivoire pour souligner l'importance de la médiation dans le règlement des différends, en soi une condition préalable à toute forme de développement économique et social.

38. **M^{me} Chowdhary** (Inde) déclare que le rôle du Département de l'information est central pour communiquer stratégiquement les activités et les préoccupations de l'Organisation avec le plus grand impact possible. Elle se félicite des progrès accomplis pour atteindre efficacement les audiences cibles. La Division de la communication stratégique et UNifeed ont suscité un appui considérable dans le public en faveur des opérations de maintien de la paix. Toutefois, l'information doit être pertinente et utile et sa réception doit être agréable. Le Département doit s'efforcer sans relâche d'améliorer la gestion de son contenu et de sa

couverture, en particulier celui de son activité ayant un impact direct sur la vie des gens ordinaires, notamment l'action humanitaire. Il devrait collaborer plus étroitement avec le Département des opérations de maintien de la paix et d'autres organismes des Nations Unies en vue de fournir en temps voulu une information impartiale sur les opérations courantes de maintien de la paix, tout en mettant en exergue les cas de réussite.

39. Compte tenu des capacités technologiques nationales différentes, il est essentiel de diffuser l'information à travers une large gamme de médias. Les formes novatrices de communication contemporaine devraient être utilisées simultanément avec les méthodes traditionnelles rentables de communication afin d'atteindre l'audience la plus large possible. Il est encourageant de noter l'augmentation des utilisateurs de médias sociaux au sein de l'audience de la radio des Nations Unies, démontrant que les médias traditionnels peuvent tirer profit des nouveaux médias.

40. L'objectif devrait être un monde plus égalitaire sur le plan linguistique. On peut se féliciter que le Département ait produit des informations dans plus de 150 langues, notamment en hindi, en bengali et en urdu, mais la promotion du multilinguisme devrait être renforcée en termes d'égalité entre les six langues officielles sur le site Web de l'Organisation. Il importe également d'augmenter la participation locale dans la production du matériel d'information pour encourager les talents locaux à s'impliquer dans les activités de l'Organisation. Les centres d'information des Nations Unies qui travaillent en 48 langues avec des sites Web actualisés en 29 langues, s'avèrent d'une importance cruciale pour renforcer l'image de l'Organisation, notamment au sein des pays en développement. Le Département doit collaborer avec les pays hôtes pour consolider les centres qui devraient bénéficier d'allocations budgétaires adéquates.

41. La Division de la sensibilisation du public a élaboré des programmes dignes d'éloges tels que l'Initiative des Nations Unies sur la contribution du milieu universitaire : le Centre mondial pour la paix et le règlement des différends sis à l'Université de Calcutta ou encore l'Initiative du plaidoyer des célébrités, dans le cadre de laquelle le joueur de cricket Sachin Tendulkar sert d'Ambassadeur de bonne volonté du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Le Département de l'information

jouit du plein appui de l'Inde dans ses efforts visant à faire connaître l'histoire de l'Organisation des Nations Unies.

42. **M. Wolfe** (Jamaïque), soulignant le rôle crucial des centres d'information des Nations Unies, dit que son gouvernement appuie les activités du Centre de Port of Spain, Trinité-et-Tobago qui dessert les Caraïbes, mais croit qu'il serait plus efficace si un fonctionnaire de l'information était affecté à Kingston, en Jamaïque pour mieux répondre aux besoins des populations de la pointe nord des Caraïbes.

43. La Conférence de Rio +20 constituera un moment critique dans les efforts de préserver la planète pour les générations futures. Il félicite le Département de l'information d'avoir élaboré une stratégie de communication à l'échelle du système en vue de la Conférence et l'invite à faire fond des débats éclairés qui ont été tenus sur le développement durable et questions connexes en s'appuyant sur les réseaux d'information des centres avec les collectivités locales.

44. La Jamaïque soutient spécialement le Département dans son approche des jeunes qui encourage notamment leur participation à l'initiative Impact universitaire des Nations Unies. Il importe de sensibiliser les universités des Caraïbes pour qu'un plus grand nombre d'entre elles y participent.

45. Les médias sociaux sont aujourd'hui davantage utilisés par le Département, ce qui rend l'Organisation plus accessible qu'elle ne l'a jamais été. Sa délégation néanmoins félicite le Département de continuer à recourir aux moyens traditionnels de communication ainsi que pour avoir modernisé le site Web de la radio des Nations Unies et le système de gestion de son contenu.

46. La Jamaïque collaborera étroitement avec le Département, en coopération avec ses partenaires africains et de la Communauté des Caraïbes en vue de réaliser le double objectif d'organiser d'une part la commémoration annuelle des victimes de l'esclavage et le commerce transatlantique des esclaves et d'autre part la construction d'un mémorial permanent en leur honneur. Un concours a été lancé à cette fin en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

47. Sa délégation invite instamment le Département à renforcer la sensibilisation du public aux dangers et à l'impact de la prolifération des armes légères illicites à

travers le monde. Il devrait mieux faire connaître la Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes ainsi que la Conférence d'examen sur les armes légères, deux réunions importantes qui se tiendront en 2012. En outre, un numéro de la Chronique de l'ONU devrait être consacré à la prolifération des armes conventionnelles et aux efforts entrepris pour s'y opposer.

48. **M. Al Zayani** (Bahreïn) dit que le Département de l'information est un miroir qui réfléchit les diverses activités de l'Organisation des Nations Unies. Il s'attache également à diffuser des informations sur ces dernières. Par exemple, dans le cadre de la préparation de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui se tiendra à Rio en 2012, le Département organise des débats sur des questions telles que les forêts, les océans, la biodiversité et le changement climatique. Il a rempli un rôle similaire en 2011 à l'occasion de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, du lancement d'ONU-Femmes et de la seconde commémoration de la Journée internationale Nelson Mandela, outre le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, les catastrophes naturelles et le programme d'information spécial sur la question de Palestine.

49. Les centres d'information des Nations Unies qui opèrent sous l'égide du Département ont un rôle d'appui crucial en sensibilisant davantage le public aux activités et aux objectifs de l'Organisation des Nations Unies. Le Centre, situé à Manama, la capitale du Bahreïn, a mené de nombreuses actions en partenariat avec des associations locales, notamment l'organisation d'un tournoi de basket pour les garçons et de football pour les filles. Si aucun effort ne doit être ménagé pour diminuer, si ce n'est abolir le fossé numérique, de nombreux pays en développement ne disposent toujours pas de médias sophistiqués et doivent par conséquent se limiter aux médias traditionnels pour la diffusion de l'information. À cet effet, les centres d'information des Nations Unies s'avèrent particulièrement utiles.

50. Le Département est en bonne position pour veiller à ce que les bénéfices des technologies de l'information et de la communication soient accessibles à tous, ainsi que demandé dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2, par. 20, de

l'Assemblée générale). Cela ne sera possible qu'en suivant la voie tracée par l'Assemblée générale quand, dans sa résolution 34/182, elle prie de promouvoir l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication plus juste et plus efficace, fondé sur la libre circulation de l'information en vue de renforcer la paix et la compréhension internationale.

51. **M. Benashur** (Libye) se félicite du rôle important joué par le Département de l'information pour sensibiliser davantage le public aux objectifs économiques, sociaux, politiques et humanitaires de l'Organisation des Nations Unies et à ses interventions dans des domaines tels que la sécurité, le maintien de la paix et le droit international.

52. Il est fondamental de promouvoir les principes de liberté de la presse et de l'information, mais il est tout aussi essentiel de corriger les disparités entre pays développés et pays en développement en matière de capacités techniques et d'équipements de leurs médias respectifs. Réduire le fossé de l'information et de la communication est une question prioritaire qui requiert une coopération internationale accrue ainsi qu'une assistance aux pays en développement sous forme de formation, de renforcement des capacités et de valorisation des ressources techniques et humaines. Pour autant, les médias traditionnels ne doivent pas être négligés : ils devraient continuer d'être développés au même rythme que les médias modernes à la pointe du progrès.

53. En raison de la nature vitale de ses activités, il importe que le Département s'attache à faire disparaître les disparités et les inégalités dans l'utilisation des langues officielles de l'Organisation. En outre, une considération suffisante n'a pas été attachée à certaines questions comme le dialogue entre les civilisations et les calomnies portées à l'encontre de certaines religions. La question de Palestine, les souffrances du peuple palestinien sous l'occupation et son droit à l'autodétermination méritent également davantage d'attention. Ceci dit, le programme de formation des professionnels palestiniens des médias organisé annuellement par le Département représente un instrument particulièrement utile pour développer leurs capacités et leurs compétences.

54. Au XXI^e siècle, l'information est d'une importance vitale comme moyen d'agir sur l'opinion publique. La Libye a vu comment des informations

fausses ou trompeuses, ainsi que l'a pratiqué le régime précédent, peuvent servir à diviser la population et nourrir le sentiment tribal, partisan, suscitant la discorde au détriment des intérêts de la nation et de son peuple. Malheureusement, des éléments de l'ancien régime poursuivent ce travail de sape en utilisant la richesse volée pour créer l'anarchie et l'instabilité en Libye avec l'aide de certains États.

55. Le Département de l'information devrait collaborer étroitement avec les médias nationaux, organiser des ateliers, des séminaires et autres réunions avec les responsables des médias sur le rôle de l'information pour renforcer la paix et les droits de l'homme.

56. **M. Diaz Bartolomé** (Argentine) déclare que son pays appuie le travail des centres d'information des Nations Unies dont l'activité est vitale pour diffuser le message de l'Organisation des Nations Unies. Le Centre de Buenos Aires, couronné de succès comme la voix en espagnol du Département de l'information, a organisé diverses activités, notamment des tables rondes, des ateliers de formation ainsi que Simul'ONU. Le Centre a également collaboré avec la presse écrite et la radiotélévision pour diffuser des informations sur l'Organisation et ses organismes.

57. Les populations doivent être en mesure d'accéder à l'information dans leur propre langue. Sa délégation appuie l'engagement du Département en faveur du multilinguisme. Il est préoccupant que le dernier rapport du Secrétaire général n'en ait pas fait état, notamment parce que la parité entre les six langues officielles demeure un objectif inachevé. Toutefois, le Département s'est attelé à cette tâche et a actualisé plusieurs pages thématiques de son site Web et des sites commémoratifs dans les six langues officielles. Sa délégation accueille avec satisfaction la constatation que le site Web en espagnol s'est étendu pour devenir la deuxième page la plus visitée en 2010 et en 2011, bien que son contenu ne soit pas aussi riche que celui de la page en langue anglaise. Il est décourageant de noter que les communiqués de presse continuent de n'être diffusés qu'en deux langues. Le mandat de diffuser tous les documents dans les six langues officielles devrait être respecté et le manque de ressources ne justifie plus ce retard. Le Département pourrait peut-être, comme solution à court terme, publier tous les communiqués de presse en anglais et établir une rotation régulière pour la deuxième langue du communiqué.

58. S'agissant des médias traditionnels qui devraient continuer d'être utilisés parallèlement aux nouveaux médias, il accueille avec satisfaction le travail de la radio des Nations Unies en espagnol ainsi que l'expansion des services de radiotélévision, outre la numérisation des documents de manière à préserver l'héritage de l'Organisation des Nations Unies.

59. **M. Sahraei** (République islamique d'Iran) dit que le Département de l'information devrait coopérer étroitement avec le Comité de l'information qui joue un rôle important dans l'élaboration des politiques, de manière à produire en temps voulu des informations exactes et impartiales. Il accueille avec satisfaction la première Journée internationale de commémoration de Nowruz tout en invitant le Département à poursuivre les activités visant à faire mieux connaître cet événement.

60. Le fossé numérique entre pays en développement et pays développés continue de s'élargir. Les pays en développement souffrent du monopole inéquitable exercé par certains pays développés sur les médias, déformant les nouvelles ou les fabriquant de toutes pièces, en particulier s'agissant des pays en développement. La communauté internationale devrait adopter des mesures pour corriger ces inégalités d'accès aux technologies de l'information et de la communication de manière à rendre le monde des médias équitable et impartial. Le Département, pour sa part, devrait produire des informations dans des domaines intéressant plus spécialement les pays en développement afin de contribuer à réduire ce fossé.

61. Le Département a une importante responsabilité, celle de sensibiliser le public, sur le plan international, à la question de Palestine et de mettre en lumière la situation humanitaire dans le territoire palestinien occupé. Il devrait également profiter de sa présence internationale pour mettre un frein à la tendance de diffamer l'Islam et de dénigrer les musulmans et pour prôner le respect de toutes les religions. À cet égard, promouvoir le dialogue entre les civilisations et les cultures ainsi que la compréhension entre les peuples, outre les activités de l'Organisation, sont des tâches essentielles.

62. Les centres d'information des Nations Unies constituent l'interface entre l'Organisation et la communauté internationale et jouent un rôle crucial pour renforcer l'image de l'Organisation. Des consultations étroites devraient exister entre les centres

et les pays hôtes en tenant soigneusement compte des besoins culturels, sociaux et économiques des régions qu'ils desservent. Les centres devraient disposer de technologies avancées et de ressources adéquates.

63. Les efforts du Département en faveur du multilinguisme revêtent également de l'importance. Il importe de continuer de produire l'information non seulement dans les six langues officielles, mais également dans les langues locales largement perçues comme étant les racines de grandes civilisations, notamment la langue perse, utilisée par plusieurs nations dans la région du Proche-Orient.

La séance est levée à 17 h 40.